Visio Comité Directeur LOCCO 13 Mars 23

Participants: Barthès Gérard ; Blein Jean-Louis ; Capbern Patrick ; Falcone Leo ; Audouin Laurent , Berger Valérie , Ramblière Frédéric (en partie), Isabelle Champtiaux
Excusé : Brugat Mathieu,

Ordre du jour :

- 20h30: Débrief réunion bureau du 13/2,
- 20h45: Préparation AG FFCO: position LOCCO sur docs fournis et votes, questions LOCCO,...
- 21h45: priorités 2023: revue rapide des actions à lancer
  - Commission communication à renforcer, et rénovation du site LOCCO.
  - Poursuivre le développement du VTT'O.
  - Suivi des actions suite au Séminaire Experts.
  - Assurer le suivi et le développement du recours au covoiturage
  - Favoriser le bénévolat.
  - Promouvoir la formation en fonction des besoins
- 22h30: Prépa PSF: avancement justif 2022, liste des projets Ligue 2023.
  Rappel Subv. Région 2023.
- 22h45: Points Commissions
- 23h00: fin réunion

Débrief réunion bureau du 13/2,

Voir le C/R de réunion, définissant un nouveau partage des tâches au sein du Bureau.
Action Isabelle : regarder des solutions d'espace partagé (au niveau Bureau, CoDir, voire Commissions).
Point sur les adresses de contacts et listes de diffusion, listes des membres commissions.
Action Isabelle/J-Louis : Suppression des clubs et CD qui ne se sont pas réaffiliés au 31/03.

Préparation AG FFCO: position LOCCO sur docs fournis et votes, questions LOCCO,...
Docs reçus le 23/2: O.D.J., Prop de modif statuts & RI, Fiche de candidature Vérificateurs aux comptes, et le 10/3 : Dossier d'AG complété.
Liste des votes prévus (16 voix pour LOCCO) :
- Approbation du PV de l'AG du 26 mars 2022
- Rapport de gestion Trésorière, inclus le compte d'exploitation 2022 : 16 pour
- Affectation du résultat, proposition de le mettre en report 2024 : 16 pour
- Election des vérificateurs aux comptes : 16 pour, à confirmer
- Rapport moral, équilibré entre les satisfactions et les risques : 16 pour
- Rapport de gestion du Comité directeur : 16 pour
- Budgets prévisionnels 2023 et 2024 : 16 pour sur 2023; 16 pour sur 2024
- Résolutions financières : taux de base 2024 : +1,6% retour à la règle de base ; pas de vote de 2025, en attente évolution inflation. 16 pour
- Modification des textes réglementaires : contre-propositions possibles

- Modif des statuts et du RI liées à la modif du Code du Sport/ C.M. pour les personnes majeures ; 16 pour
- Accès des licenciés découverte-compet et loisir-santé aux formations initiales d'animateur. Actuellement peuvent se recycler, mais pas faire la formation initiale. 16 pour
- Modif des statuts et du RI sur la possibilité pour les M.A. d'organiser des compétitions : organisation de compétitions par des professionnels Ok sous réserve de donner priorité aux organisations des clubs/CD/Ligues (14 pour et 2 contre) ; si réserve non acceptée (5 contre ; 9 pour ; 2 abstentions)
- Modif des statuts et du RI liées à la modif du Code du Sport/ Gouvernance des fédérations à la suite de l'adoption de la loi sur la démocratisation du sport du 2 Mars 2022
  - Corps électoral des AG électives : options a ou b.
    Option a : les clubs et membres associés uniquement (pas les ligues, ni les CD) – 1 voix par membre associé
    Option b : 50% des votes sont réservés aux membres de la fédération (clubs et membres associés). 1 seule voix pour l'ensemble des membres associés. Si elles ne st pas présentes lors de l'AG, pas de pb de quorum ; 50% des voix aux Ligues : 16 pour option b
    Mixité au sens strict (Ecart de 1 maxi). Les sièges vides comptent comme mixte
  - Modalités de vote : 16 pour
  - Modalités Entraineurs : 16 pour
  - Modalités Arbitres : 16 pour
  - Mixité Entr./Arbitres : 16 pour
  - Système complet : 16 pour

La règle des 3 mandats maximum pour les Présidents de Fédérations ou de Ligues est rétroactive. La Nouvelle Loi Sport pas prévue d'être appliquée aux clubs et CD.

- Modifs règlement financier :
  - Article 7.8 : remboursements notes de frais (revalorisation) 16 pour
  - Article 9.3 : Suivi des organes déconcentrés et des associations affiliées 16 pour
  - Des annexes : état des remboursements 16 pour

Questions LOCCO : cf doc draft, à revoir et compléter.

Priorités 2023: revue rapide des actions à lancer

- Commission communication à renforcer, et rénovation du site LOCCO. Faire appel à un professionnel et éditer un cahier des charges.
  Action (Fred et Léo en soutien à JLouis) : Elaborer un cahier des charges pour le 1er Juin.

- Poursuivre le développement du VTT'O, qui reste fragile, avec la perspective d'un champ. de France CO à VTT (2024).
  L.Audouin prend la coordination de la sous-Commission.

Action Laurent : planifier une réunion de la sous-Commission pour définir les actions 2023.

- Suivi des actions suite au Séminaire Experts
  Action Patrick avec Laurent : Cf tableau des actions 2022/23 mis à jour.
  C/R et doc 2023 : dispo sur le site et clubs et CD informés.

- Assurer le suivi et le développement du recours au covoiturage (incitations à définir…)

- Favoriser le bénévolat.

1ers retours du sondage clubs/CD sur simplifications : A traiter lors de ce CoDir : sujets pouvant faire l'objet d'une question à l'AG FFCO (ou réponse simple) ; points à traiter au niveau Ligue : à revoir au CoDir suivant.

Propositions BOA :

- « suppression de l'obligation du jalonné (ou équivalent type étoile, carré magique...). Ce circuit prend 2 bénévoles pour poser les jalons, impose des postes spécifiques pour au final ne servir que de garderie » → OK, principe déjà agréé, à officialiser lors de ce CoDir

- « Obligation d'utiliser le site d'inscription FFCO pour toutes les courses CN. En effet, certains autres systèmes d'inscriptions obligent 1 personne par club à collecter les besoins, choisir un horaire, payer (système AMSO par exemple) alors que le site FFCO permet, si le club le souhaite, d'ouvrir les inscriptions à tous les membres. Ou alors faire un système plus ouvert type LNACO pour que chaque licencié puisse s'inscrire sans obligation de payer en ligne » → à après évolution du site FFCO. Question à poser en AG FFCO sur les fonctionnalités du futur site

- « Mise à disposition d'un système informatique de choix des horaires de départ, obligatoirement ouvert à chaque licencié (et non juste à 1 représentant par club comme sur AMSO), comme par exemple en LNACO » → à discuter ; cf point FINO

- « Obligation de permettre aux clubs qui le souhaitent de payer par virement la semaine qui suit la course (pour éviter les transferts inutiles d'argent, je paye, on me rembourse une partie pour les absents...) » → cf CdC : virement après la course, 2 jours maximum de délai

- « Mise à disposition en début d'année d'un calendrier des demandes de subventions possibles dans l'année à venir avec les dates estimatives. Actuellement, les offres de subvention arrivent au dernier moment et on réagit dans l'urgence (ou on se dit que c'est trop court et on laisse tomber). Ce calendrier existerait pour tous les niveaux: CD, Ligue, FFCO et niveaux étatiques » → à traiter au niveau ligue (prochain CoDir).

- « Motivation des bénévoles: lors du séminaire annuel TR/CCR/ADR la ligue pourrait financer entièrement le déplacement et le repas pour motiver les participants » → à traiter au niveau ligue (prochain CoDir).

- « Sujet sur la Formation (il ne fait pas l'unanimité au sein du club mais comme c'est mon dada, je le mets): actuellement, un CCN doit faire le bilan du TN, même si les 2 sont titulaires depuis longtemps. En cas de mauvaise note, le TN doit retourner en formation. Difficile de reproduire au niveau régional, notamment car CCR et TR sont souvent du même club. En revanche, lors du bilan annuel fait par la ligue, on pourrait imaginer la possibilité de la commission ligue d'envoyer en rattrapage les TR et CCR de courses particulièrement à problèmes (temps explosés, niveaux de traçage pas bons, problème de pose...) et de suspendre les diplômes de ces personnes en attendant le rattrapage. Ces gros problèmes n'arrivent pas souvent, mais lorsqu'ils arrivent, on le note au bilan annuel (auquel les personnes concernées ne viennent pas) et on continue comme avant. Idem pour les cartographes. » → à traiter au niveau ligue (prochain CoDir ou renvoi à la Commission Formation).

Propositions FINO :

Organisation de courses :

- « Suppression du circuit Jalonné sur les courses Régionales » → OK, principe déjà agréé, à officialiser lors de ce CoDir
- « Autoriser plus d'échelles sur les courses Régionales pour éviter les nombreuses demandes de dérogations » → à traiter au niveau ligue (prochain CoDir ou renvoi à la Commission Sportive)
- « Supprimer les horaires imposés sur les championnats de Ligue » → (possibilité d'horaires choisis à l'avance et validés par le DAR ?) Question déjà posée lors AG FFCO 2022. Possibilité de 2 solutions (tirage au sort ou choix d'horaires validés par l'arbitre). Demander l'intégration de cette possibilité de choix d'horaires sur le site fédéral
- «Indiquer systématiquement les distances sur les annonces de courses (pour ne pas avoir à se référer au règlement) » → à rajouter pour les Dép. CN
- « Site d'inscription aux courses FFCO → à discuter (cf question BOA) Question Ligue pour l'AG FFCO
    - Unique pour toutes les structures pour uniformiser les inscriptions.
    - Possibilité de paiement en ligne (pas obligation)
    - Possibilité de choix de l'horaire de départ (choix heures départ nécessaire pour Chpt Ligue)
    - Simplifier l'inscription pour les NL (sans passer par un club ; autoriser un NL à se créer un compte)
    - Lier les annonces de courses » (actuellement ds le calendrier)
- « Suppression de la coupe de la ligue: réduction du travail de la com sportive, du responsable classement, et plus de remonté des listes de bénévoles. » → à traiter au niveau ligue (prochain CoDir)

Subventions ;

- « Accès en ligne sur site FFCO (y compris l'année suivante) à une attestation du listing des licenciés avec nom-prénom et âge » (et séparation jeunes et adultes) → Question Ligue pour l'AG FFCO

Ecoles de CO et jeunes :

- « Déclaration et bilan des écoles de CO : → Question Ligue pour l'AG FFCO
    - en ligne sur site FFCO

- suppression des données « pour information » (participations passées et objectifs)» Ok ; revoir la nécessité de tous les champs pour les besoins de la FFCO. Les dossiers PSF sont analysés par des bénévoles

- « Alléger la règle du nombre de jeunes avec balises de couleur ou classés CN pour les qualifications en N1 ou N2. Argument : cela pénalise des clubs avec une école de CO bien vivante » → pas une simplification, mais question FFCO de revoir la pertinence des critères N1/N2

Cartographie ;
- « Fourniture du fichier électronique au lieu du papier pour les déclarations de cartes » → Ok. Question Ligue pour l'AG FFCO : La FFCO pourrait imprimer et refacturer aux clubs en fin d'année
- « Accès aux bases de données (Lidar maintenant) via la FFCO ». → tout est accessible directement sur le site IGN. Envisager un tutoriel (commission carto LOCCO) ; la FFCO n'aurait pas de plus-value.

Formation ;
- « Sondage et Inscriptions en ligne sur site FFCO (y compris pour Ligues voisines si places dispo). »
→ Sondage : évite des échanges et compilations de fichiers excel. Attention à la perte du filtre club. Permettrait de toucher les personnes qui ne sont pas dans la ligue
Inscriptions : engagement du club et caution
Demande à regrouper avec fonctionnalités site FFCO

Propositions CVO12
- « Simplifier les annonces de course : beaucoup d'infos. Sont-elles vraiment toutes nécessaires ? Peu lisible par des non licenciés » : Ligue à traiter prochain Codir
- « Simplifier les tarifs des courses : très nombreux, que ce soit au niveau national ou régional, et peu lisible pour des néophytes et les non licenciés » : Ligue à travailler pour une future AG
- « Simplifier le nombre de licences : compétition, découverte, loisir santé, catégories d'âges » : Ligue à travailler pour une future AG
- « suppression des redevances : montant équivalent à forfaitiser dans les affiliations (licences et/ou clubs), à la place d'une redevance par coureur et par course » : déjà été traité en AG FFCO ; consulter les clubs de la ligue en amont
- « Cahier des charges des compétitions régionales à alléger : 11 pages en 2011 et 22 pages en 2023. Pourquoi avoir besoin de préciser autant de choses ? » à traiter niveau Ligue
- « Diminuer le nombre de circuits à tracer pour les régionales, à l'exception des championnats de Ligue (qui doivent répondre aux critères du règlement fédéral) » à traiter niveau Ligue
- « Payer les inscriptions aux courses avant la course : nous le faisons pour le raid La Méridienne, nous utilisons le site engagesport qui permet de faire les inscriptions et le paiement. Les coureurs ne s'en plaignent pas. L'accueil est simplifié et on n'a pas à y revenir après la course : le site collecte les paiements et nous les reverse à l'issue de la course moyennant une petite commission. Le site FFCO pourrait peut-être prévoir cette fonctionnalité. » Voir questions précédentes (FINO, BOA)

- « Prise des licences directement par chaque licencié sur le site de la FFCO »: ok Question Ligue pour l'AG FFCO : demander la fonctionnalité

Proposition COORE (Léo) :
« Attestation qui remplace le certificat médical : 1 seule attestation avec les majeurs et les mineurs. » Ok Question Ligue pour l'AG FFCO : Evaluer la pertinence d'un seul doc

Action Patrick : compiler et envoyer les question LOCCO pour l'AG FFCO

- Promouvoir la formation en fonction des besoins (DAR, CCR, Formateurs de CCR, et de DAR, ENT, …).

Action Laurent/J-Louis : Faire un article pour Loccocom pour promouvoir ces fonctions

<u>Points Subventions:</u>

Prépa PSF:

- Justif 2022 : en cours, manque juste la partie formation.
  Action Laurent : finaliser Justif formation pour le 17/3
- liste des projets Ligue 2023 : Pas d'évolution notable/2022. Projets **pour le 10/04** : un projet formation (Laurent) et un projet stages jeunes (Valérie et Patrick)
  Evolution du site internet : vérifier la possibilité (Patrick et Valérie)
  Note post-réunion : ce thème n'est pas éligible au PSF FFCO.

Rappel Subv. Région 2023 : Notif reçue :
- Fonctionnement: 4500€ obtenus pour 4850€ demandés, sur 16200€ de dépenses.
- Investissement (matériel): 150€ obtenus pour 150€ demandés, sur 500€ de dépenses.

Les conventions à signer devraient suivre bientôt.
Commandes matériel à lancer si urgent, sinon attendre les conventions
Rappel de la demande LOCCO: mini-imprimante avec rouleaux de papier, et câble pour connexion à un smartphone. Licences OCAD.

<u>Points Commissions:</u>

<u>Commission sportive</u> :
Debrief réunion du 6/3, mise à jour CdC et annexes revus et validés avec quelques modifs (tarifs loisirs non inclus dans modèles d'annonces de courses,…).
Action Patrick : renvoyer les docs amendés en séance pour mise sur le site.
Champ de Ligue MD 2024 « anticipé » : candidature Carto32 (17/12 au Bois d'Auch, avec 2ème Rég MD l'après-midi) validée, avec des catégories anticipées 2024.

<u>Commission jeunes</u> :
Stage Jeunes 6-8 Mai : Réservation hébergement faite.
Mise à jour Groupe Perfo à officialiser ? **Action Patrick pour clarifier.**

<u>Commission formation :</u>
Séminaire Experts LOCCO du 11/2 : cf Priorités 2023.

Format à rediscuter

Commission COM :
Locco'Com en avril. Contributions pour le 27/03
Article pour inciter aux diplômes DAR/CCR

Points Divers:

AG CROS le 1/4: pas de participation LOCCO prévue.

UNSS Midi-Pyrénées doit organiser chpt de France des collèges (pas Tarn et Garonne, ni le Lot). Capacités d'accueil (hébergement et repas pour 300 personnes) + intérêt des terrains

Train à 1€ pour les clubs sportifs d'Occitanie : demande à faire à l'avance, ne concerne que les trajets en Occitanie (infos dispo sur internet) → prochaine LOCCO'Com

Commission carto :
Les modèles du site FFCO ne sont pas tous à jour ; modèle à jour avec erreurs
- ➔ **Action Léo : remonter à Nathalie Matton**

Difficultés à se maintenir à niveau des normes
-> **Action Léo : remonter à JP Stefanini via Secrétariat FFCO**

Prochaines réunions :
Se caler sur dates PSF (phase où ligue donne avis sur les projets : 20 Avril au 7 Mai)